27e TOURNOI NATIONAL de BADMINTON de SALBRIS

# Challenge Bernard Pillon

Samedi 4 et dimanche 5 octobre 2014

Séries A, B, C, D1-D3, D4-NC, parabad assis

## Catégories et licence :

Tournoi ouvert aux licenciés compétition à la FFBaD pour la saison 2014-2015, à partir de minime.

**Les joueurs doivent être licenciés au plus tard le 25 septembre 2014. Sinon, ils ne seront pas admis au tournoi et les droits d’inscriptions ne seront pas remboursés.**

Séries : A, B, C, D1-D3, D4-NC, parabad assis (WH1 et WH2)

### Tableaux : simple hommes, simple dames, double hommes, double dames, mixte

3 tableaux autorisés pour les dames A (3 tableaux disputés en série A selon critères dessous),

2 tableaux pour les autres joueurs.

**Dans tous les tableaux, les joueurs peuvent s’inscrire dans la série de leur classement ou dans la série supérieure.**

**Pour les D et NC, deux « séries » sont proposées : les D1, D2 et D3 sont regroupés dans la série appelée « D1-D3 ».** Les D4 et NC peuvent éventuellement jouer dans cette série s’ils le souhaitent que ce soit en simple, en double ou en mixte. **Les NC sont regroupés avec les D4 dans la série appelée « D4-NC ». Les NC devront jouer en volants plumes.** Ces deux « séries » sont valables pour l’inscription en simple homme, simple dame, double homme, double dame et mixte.

**Tableau Parabad: uniquement assis avec catégories WH1 et WH2.** Tableau disputé dans la salle Piveau, au CRJS de Salbris. **Possibilité de prise de licence auprès du club de Salbris** pour des parabad sans club à la date d’inscription, à prix coûtant (52€). Renseignements à badsalbris@orange.fr.Accueil personnalisé pour personnes en situation de handicap afin de répondre aux besoins et anticiper toute requête.

Droits d’inscription :

Pour A à D4-NC :

10 € pour 1 seul tableau,

18 € pour 2 tableaux,

24 € pour 3 tableaux (uniquement dames A).

Pour parabad assis :

 5 € pour 1, 2 ou 3 tableaux.

Déroulement de la compétition :

* Simple hommes et simple dames en poules de 3 ou 4 avec 1 ou 2 sortants par poule, début samedi à 9h jusqu’aux quarts ou demi,
* Double hommes et double dames plutôt en poules si possible (élimination directe si risque pour un joueur de faire plus de 8 matchs par jour), début dimanche à 8h20,
* Mixte plutôt en poules si possible (élimination directe si risque pour un joueur de faire plus de 8 matchs par jour), début samedi vers 16h jusqu’aux demi

Toutes les finales se joueront dimanche dès 13h.

Les organisateurs se réservent le droit de regrouper voire d’annuler certaines séries si le nombre d’inscrits est insuffisant. Ils se donnent aussi la possibilité de refuser des inscriptions si celles-ci sont incomplètes, si le nombre d’inscrits est trop élevé ou si la date limite de réception des inscriptions est dépassée. Accueil : à partir de 8h dans chaque gymnase le samedi et à partir de 7h45 le dimanche.

Volants conformes au classement fédéral et aux normes de la BWF, en plume. Volants à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant officiel du tournoi est le RSL grade 1.

Inscriptions :

Aucune inscription ne sera prise par téléphone ni non accompagnée du règlement. Les responsables de club recevront une **convocation par mail** avec les horaires prévus des joueurs pour leur 1er match, avant le 30 septembre 2014. Tout forfait enregistré après le tirage au sort jeudi 25 septembre 2014 sera non remboursé (sauf cas de force majeure justifié au plus tard 5 jours après le tournoi auprès de la ligue du Centre de Badminton).

Les inscriptions seront acceptées uniquement si la feuille d’inscription et le chèque à l’ordre de ABS sont lisiblement et correctement remplis et si le tout est retourné **avant lundi 22 septembre 2014** à :

Cédric GROSJEAN

10 A, Route de Romorantin

41700 CHEVERNY

Pour tout renseignement, contacter Cédric au 06 25 31 25 46 ou cedric.grosjean@wanadoo.fr

Salles :

CRJS de Salbris, 9 courts sur 2 salles,

Gymnase Antoine Vincent, 5 à 7 courts,

Gymnase Louis Boichot, 4 courts.

Règlement :

Tournoi fondé sur le règlement général des compétitions de la FFBaD et géré sous Badplus. Autorisation fédérale en cours.

Juge arbitrage en cours de désignation.

Auto arbitrage en phase préliminaire et arbitrage officiel pour les finales sur volontariat.

Lots : environ 5 000 € de primes et lots répartis de A à D4-NC et parabad assis

+ challenge à remettre en jeu au vainqueur SH D4-NC.

SALBRIS :

5 800 habitants, entre Bourges et Orléans. A71 et gare bien desservie. Au cœur de la Sologne. Réservez le plus vite possible l’hébergement :

CRJS : 02 54 94 10 00 (préciser pour le tournoi de bad)

Centre inter générations de Mont-Evray (Nouan entre Salbris et Lamotte) : 02 54 95 66 00

Camping de Sologne \*\*\* : 02 54 97 06 38

Hôtel restaurant Le Midi : 02.54.97.18.34

Hôtel restaurant le Dauphin : 02.54.97.04.83.

Bar Resto musique : Les Copains d’Abord : 02 54 97 24 24 (réservez 15 jours avant pour manger)

Autres infos sur restaurants ou hébergements sur le site de la ville de Salbris [www.salbris.com](http://www.salbris.com)

REGLEMENT TOURNOI DE SALBRIS

1. La compétition est autorisée par la FFBaD et se déroule selon les règles fixées par elle (règlement général des compétitions).

2. Tout participant doit posséder sa licence pour la saison en cours l’autorisant à jouer en compétition dans la catégorie d’âge dans laquelle il s’est inscrit. Une vérification sera faite sur Internet avant le tirage au sort.

3. Les matchs sont joués selon le système de comptage en vigueur (2 sets gagnants de 21 points formule tie break) en poules pour les simples et en élimination directe pour les doubles sauf si le nombre d’inscrits permet de faire des poules.

4. Le comité d’organisation se réserve le droit de modifier l’ordre des matchs en cas de nécessité et avec l’accord du juge-arbitre.

5. Les matchs sont en auto-arbitrage jusqu’aux finales.

6. Tout joueur ou paire non présent sur le court dans un délai de 5 minutes après l’appel de son match risque une disqualification du tableau par le juge-arbitre quel que soit le stade de la compétition.

7. Les joueurs disposent de 3 minutes à l’appel de leur match pour la prise d’informations sur le terrain.

8. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match. Aucun joueur n’est autorisé à quitter le terrain pendant son match sauf accord de l’arbitre ou du juge-arbitre.

9. Les volants sont à la charge des joueurs même pour les finales.

10. Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés, les arbitres, les membres du comité d’organisation et les entraîneurs entre les sets (et à la pause à 11 points pour le système en sets gagnants de 21 points).

11. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire de la FFBaD, est exigée sur le terrain.

12. 3 tableaux sont autorisés pour les femmes A, 2 pour les autres. Les inscrits doivent jouer dans la série correspondant à leur classement ou la série supérieure. Les NC sont regroupés avec les D4.

13. Les classements pris en compte sont les derniers officiellement publiés avant la date du tirage au sort.

14. Le nombre de matchs est limité à 600. Les inscriptions seront prises en compte dans l’ordre d’arrivée. Aucune ne pourra être prise par téléphone et le paiement des droits d’inscription se fera en même temps.

15. Tout joueur inscrit à la compétition doit payer 10 € pour 1 seul tableau, 18 € pour 2 tableaux ou 24 € pour 3 (uniquement pour les femmes A) ou 5€ pour parabad.

16. En cas d’annulation de la compétition avant le début de celle-ci, les inscriptions perçues seront remboursées dans leur intégralité. En cas d’interruption définitive de la compétition au cours de son déroulement, les prix seront distribués en fonction du stade atteint. Les inscriptions ne sont pas remboursées. En cas de désistement avant le tirage au sort des tableaux, les droits d’inscription sont remboursés. Après le tirage au sort, ils ne sont remboursés que sur présentation d’un certificat médical justifiant l’état de santé du joueur ou une preuve de son indisponibilité. Dans tous les autres cas, les droits d’inscriptions ne sont pas remboursés.

17. En cas de contrôle antidopage positif, le montant des prix perçus sera remboursé à l’organisateur.

18. La date d’inscription prise en compte est la date de réception puis le cachet de la Poste. Pour une équipe de double, la date est celle du dernier joueur inscrit.

19. Les joueurs ou paires sont ordonnés en fonction de leur classement connu à la date du tirage au sort des tableaux, en fonction de leur moyenne au classement permanent par points ou à l’appréciation du juge-arbitre.

20. Les joueurs peuvent s’inscrire avec x en double.

1. Les joueurs doivent pointer à l’accueil au moins 1 heure avant l’heure prévue de leur premier match.
2. Tout inscrit au tournoi adhère à ce règlement.

27ème tournoi de Salbris – A, B, C, D1-D3, D4-NC, Parabad WH1 et WH2 – 4-5/10/14

Club : Responsable :

Sigle : Adresse :

Tél : Code postal Ville

**E-mail** (obligatoire pour l’envoi des convocations) :

Simples en poules à partir de 9h samedi jusqu’aux demi, mixte samedi après-midi et début des doubles hommes et dames dimanche matin à 8h20. Finales dimanche à partir de 13h.

3 tableaux autorisés pour les femmes A. 2 tableaux pour les autres joueurs.

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| NOM | PRENOM | Sexe | Classements | SimpleSérie | Double Série etNom partenaire | Mixte Série etNom partenaire | Total |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |

FICHE à RETOURNER avant lundi 22 septembre 2014 à :

Cédric GROSJEAN

10 A, route de Romorantin

41 700 CHEVERNY

06 25 31 25 46

cedric.grosjean@wanadoo.fr

Inscriptions : 5 € (1 à 3 tableaux) uniquement Parabad x = Euros

10 Euros (1 seul tableau) x = Euros

 18 Euros (2 tableaux) x = Euros

 24 Euros (3 tableaux dames A) x = Euros

 TOTAL = Euros

Chèque à l’ordre de : ABS.